



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 février 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 février 2002

Subventions pour jumelages, coopération et relations internationales

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane
TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Geneviève RIZZI, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2002

DELIBERATION D20020027

Vie Associative/Jumelages

**Subventions pour jumelages, coopération et relations
internationales**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes

Il vous est proposé de passer la convention attributives de subventions pour des actions de jumelages avec :

6256	Collège Fontanes	350 €
5049	Collège Pierre et Marie Curie	747,50 €
	<i>Imputation budgétaire : 920.041.6574.#03098</i>	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- -approuvé les conventions ci-jointes
- -autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée, la subvention afférente

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)